EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16.04.2024

ID: 089-200039642-20240404-25_2024-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Le quatre avril deux-mille-vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire. légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, Président.

Etaient présents: Ancy-le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE

Jacques, Ancy-le-Libre: Mme. BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-sur-Armancon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON

Dominique, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flognyla-Chapelle: M. CAILLET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBET Robert, Gigny: M.

TOBIET Michel, July: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Mélisey: M. BOUCHARD

Michel, Nuit-sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FORET

Vincent, M. LETIENNE Bruno, *Roffey*: M. GAUTHERON Rémy, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin, *Sambourg*: M. FORET Bernard, *Sennevoy-le-Bas*: Mme RAOUX Roseline,

Sennevoy-le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, *Tonnerre*: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. SOEHNLEN Pascal, Villiers-les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Villon: M.

ARRONDISSEMENT **D'AVALLON**

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75 54 Présents: Absent(s): 12 Pouvoir(s): 9 Votants: 63

Délibération n° 25-2024

Absents avant donné pouvoir : Aisy-Sur-Armançon : M MURAT Olivier (a donné pouvoir à M. PROT Dominique) Epineuil: Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Pacy-sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc (a donné pouvoir à M. MUNIER Patrice) Perrigny-sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis) Rugny: M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine) Tonnerre: Mme BAILICHÉ Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis) Tronchoy: M. DEZELLUS

CATY Gérard, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian.

Absents excusés: Flogny-la-Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, Lézinnes: Mme RIS Jeannine, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Tanlay: M. ROY Yohan, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Absents non excusés: Baon: M. CHARREAU Philippe, Gland: Mme CAMUS-NEYEN Sandrine, Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. HAMAM Nabil, M. ROBERT Christian.

Secrétaire de séance: M. Pascal SOEHNLEN

Emmanuel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin).

Date de convocation: 29 MARS 2024

Objet: **FINANCES**

Affectation des résultats Budget Principal - Exercice 2023

Compte tenu des résultats constatés sur la balance générale du Budget Principal et la réalisation du Budget Principal établis comme suit :

Résultats	Section de fonctionnement	Section d'investissement
reportés 2022	1 841 914,63 €	1 374 965,66 €
de l'exercice 2023	530 616,88 €	- 377 916,56 €
de clôture 2023	2 372 531,51 €	997 049,10 €

Et du déficit des restes à réaliser sur l'exercice 2023 d'un montant de 421 232.00 €

Sur proposition de Monsieur le Président,

	63	pour
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire		contre
	0	abstention

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 du budget principal, sur le budget primitif 2024 de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16.04.2024

ID: 089-200039642-20240404-25_2024-DE

• 2 372 531,51 € en report à nouveau de la section de fonctionnement 2024,

DEMANDE à ce que l'excédent constaté de la section d'investissement de 997 049,10 € soit inscrit en report à nouveau au compte 001 de la section d'investissement 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président,

Monsieur Régis L HOMME

Le secrétaire de séance, M. Pascal SOEHNLEN

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).